

“ En vertu de la sainte obéissance, et sous la peine de l'excommunication *latae sententiae*, dont l'absolution sera réservée au futur Pontife, Nous défendons à tous et à chacun des cardinaux présents ou futurs, ainsi qu'au Sacré Collège et à tous ceux qui ont quelque participation au Conclave, qu'ils reçoivent, sous quelque prétexte que ce soit, de n'importe quelle autorité civile, charge de proposer le “ *veto* ” ou “ *exclusive* ”, même sous forme de simple désir, et qu'il manifestent ce “ *veto* ” venu en leur connaissance de quelque manière, soit à tout le Collège des cardinaux rassemblés, soit aux cardinaux individuellement, soit par paroles, soit par écrit, soit directement et par eux-mêmes, soit obliquement et par d'autres personnes. Cette interdiction s'étend à n'importe quel autre moyen que prendrait quelque pouvoir civil pour intervenir dans les élections du Pontife romain ”.

VARIETES

Quelques pensées de Gounod. — On inaugurerait récemment à Saint-Cloud un monument à la mémoire de Gounod.

Voici quelques pensées recueillies dans les papiers trouvés après la mort de Gounod. Elles manifestent ce sentiment religieux très profond qui se traduit si souvent dans les œuvres de l'auteur de Faust.

— Le hasard est l'anonyme de Dieu.

— Un océan de génie ne vaut pas une goutte de sainteté.

— L'homme a coûté Dieu ! et Dieu ne coûterait rien à l'homme ! Ce serait vraiment trop demander.

— Tout ce qui altère, si peu que ce soit, la paix de l'âme, est suspect et par là même dangereux ; la perte de l'équilibre est tout près de la chute.

— Les agités ne vivent pas ; rien n'est calme comme de vivre.